

PROGRAMME DE FORMATION

Intimité et sexualité de la personne âgée

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social ainsi que des collectivités et des divers services intervenant auprès de personnes âgées.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Décrire l'évolution de la sexualité chez la personne âgée.

Concevoir des réponses professionnelles face à la question de la sexualité chez la personne âgée permettant de garantir la sécurité physique et psychologique des personnes.

Programme

Les changements physiques et psychologiques chez la personne âgée.

Les notions d'intimité et de sexualité :

- L'intimité : un droit , comment le respecter en institution ?
- Définition de la santé sexuelle selon l'OMS.
- La sexualité dans ses dimensions biologiques, psycho-affectives et sociales.
- Vieillesse et désir.

L'identification de nos propres représentations de l'affectivité et de la sexualité de la personne âgée et leur impact sur nos pratiques.

Les modifications de la sexualité chez l'homme et chez la femme âgés et l'incidence des traitements et maladie.

Travail autour des différentes situations et difficultés rencontrées : exhibitionnisme, gestes et paroles déplacés, couples illégitimes, démences, amours naissants,...

Accompagner les familles face à la sexualité de leurs parents.

Les transmissions : que dire en équipe ? Que dire aux familles ?

Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.